

la division sud du comté d'Ontario, tenue le 31ème jour d'octobre et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

WILLIAM SMITH,

Pétitionnaire;

et

WILLIAM ROSS,

Défendeur.

Le premier jour d'octobre 1901.

A l'honorable Orateur

de la Chambre des Communes du Canada.

Nous, l'honorable Thomas Ferguson et l'honorable William Purvis Rochfort Street, juges de la Haute Cour de Justice pour Ontario, certifions que conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, nous avons tenu, le 21ème jour de septembre 1901, une cour en la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, pour l'instruction de la pétition d'élection entre les parties ci-dessus concernant la dite élection à laquelle le dit William Ross a été déclaré régulièrement élu.

Qu'aucune preuve n'ayant été produite à l'appui de la dite pétition, nous avons décidé et adjugé que le dit William Ross avait été régulièrement déclaré élu à la dite élection, et nous avons renvoyé la dite pétition.

Qu'aucune preuve n'ayant été produite comme susdit, il n'a pas été prouvé que quelque manœuvre frauduleuse ait été pratiquée par aucun candidat à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement, et que vu qu'aucune preuve n'a été produite comme susdit, il nous est impossible de dire s'il y a raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Qu'en dehors du fait qu'aucune preuve n'a été produite à l'appui de la dite pétition, nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition; et nous sommes d'avis qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

THOMAS FERGUSON, *J. Div. Ch. H.C.J.*
WM P. R. STREET, *J.D.B.R., H.C.J.*

ELECTION CONTESTEE DU COMTE DE CHARLOTTE.

Canada

Province du Nouveau-Brunswick.

Dans la cour d'Election.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Dans l'affaire de la pétition d'élection pour le district électoral du comté de Charlotte.

WILLARD H. BERRY,

Pétitionnaire;

vs

GILBERT W. GANONG.

Défendeur.

Autre procédure devant l'honorable P. A. Landry et l'honorable Fred. E. Barker, juges nommés pour l'instruction de la dite pétition d'élection au palais de justice du comté, Saint-André, dans le dit district électoral, mardi, le vingt-neuvième jour d'octobre, A.D. 1901, à dix heures de l'avant-midi, date et lieu auxquels la dite cour s'était ajournée le mardi, vingt-troisième jour de juillet, A.D. 1901.